





Communiqué de presse - 29 / 10 / 22

Les Chambres consulaires calédoniennes satisfaites de la Convention des Partenaires

Les 3 Chambres consulaires de Nouvelle-Calédonie, CCI-NC, CMA-NC et CAP-NC, présentes à la Convention des partenaires ce vendredi 28 octobre 2022, souhaitent avant tout remercier l'État, d'avoir associé les acteurs économiques, la société civile, aux discussions sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

Cela vient illustrer la reconnaissance de l'État de l'impérieuse nécessité d'inclure les enjeux économiques et sociaux dans ces discussions.

Sur cette matinée d'échanges, les Chambres consulaires soulignent leur satisfaction quant aux décisions prises, qu'il s'agisse de la méthode et du calendrier, qui viennent acter un démarrage immédiat des travaux et la nécessité de travailler tous ensemble.

Après la période référendaire, la crise COVID et dans le contexte économique mondial, il est en effet plus qu'urgent d'agir, les entreprises et la société souffrent et ont besoin de visibilité. Cette démarche, cette méthode place les besoins des Calédoniens et la recherche de la prospérité économique et sociale au cœur des discussions.

Pour plus d'informations :

À Nouméa:

Sidonie Ganatchian, Directrice de la communication et du marketing de la CCI-NC <u>s.ganatchian@cci.nc</u> / **77 45 78.**

À Paris:

David Guyenne, Président de la Chambre de commerce et d'industrie, d.guyenne@cci.nc